

Attentes et contraintes des parents déterminent le mode d'accueil de l'enfant

Les déterminants actuels du choix du mode d'accueil sont mal connus. Afin de mieux comprendre comment les besoins et contraintes des familles les conduisent à recourir une solution d'accueil particulière, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a mené une enquête auprès de parents de jeunes enfants.

Les attentes des parents ne sont pas les mêmes selon le mode d'accueil retenu. La crèche est davantage utilisée par les familles soucieuses de ce que l'accueil propose de nombreuses activités alors que le recours à l'assistante maternelle est plus élevé parmi les familles accordant de l'importance à une relation affective avec une personne de référence. L'envie de s'occuper soi-même de son enfant est également une raison qui conduit l'un des parents à être le seul mode d'accueil de son enfant.

En dehors de ces critères concernant les attentes pour l'enfant, le recours à l'un ou l'autre de ces modes d'accueil diffèrent selon les revenus et le statut d'emploi des parents : toutes choses égales par ailleurs, les familles modestes bi-actives à temps plein recourent moins à la crèche que les familles bi-actives avec des revenus élevés. Les familles monoparentales recourent moins aux assistantes maternelles que ces familles, qu'elles soient en activité ou non.



Afin de mieux appréhender les besoins et contraintes des parents lors du choix du mode d'accueil, la Cnaf avec la participation de Tmo a interrogé un échantillon de parents ayant eu un enfant en 2016. L'interrogation porte sur les conditions d'emplois avant l'arrivée de l'enfant, les attentes des parents concernant le bien-être et le développement de l'enfant et les éventuelles contraintes organisationnelles et familiales (encadré 1). Cette approche par la « demande » paraît essentielle pour comprendre ce qui guide les parents à se tourner vers un mode d'accueil et la façon dont ils arbitrent entre ceux existants. Elle a permis d'identifier les facteurs influençant le choix du mode d'accueil et leurs rôles respectifs (figure 1). Une modélisation des choix des modes d'accueil a été mise en place pour déterminer les facteurs influençant le choix. Les résultats de cette modélisation sont présentés dans la suite de ce document. Les explications avancées sont à lire comme des hypothèses explicatives (encadré 2).

Les configurations familiales, le niveau de revenu, et la localisation géographique constituent un premier niveau de compréhension du choix des parents quant au mode de garde. Les travaux autour de l'enquête mode de garde 2013 ont déjà apporté des éléments de compréhension sur ce point. Ils ont montré que parmi les enfants confiés à un mode d'accueil formel payant, ceux dont au moins un parent ne travaille pas, ceux issus des ménages modestes et ceux qui résident en

zone urbaine ont plus de chances d'être confiés à un établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) qu'à une assistante maternelle ou à une garde à domicile¹ (encadré 3). Les modèles présentés ici permettent de prendre en compte à la fois ces éléments socioéconomiques mais aussi des informations sur les opinions des parents les influençant sur le choix du mode d'accueil (opinions sur le développement de l'enfant, les contraintes qu'ils assignent aux modes de garde, et le souhait des mères en termes de conciliation vie familiale/vie professionnelle).

Les parents modestes biactifs avant la naissance de leur enfant gardent davantage eux-mêmes leur enfant que les familles biactives plus aisées

Plusieurs facteurs accroissent la probabilité que l'enfant soit gardé exclusivement au sein de la cellule familiale. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de garder soi-même son enfant est trois fois plus élevée pour les familles modestes (revenu net imposable inférieur à 30 000 euros) biactives à temps plein avant la naissance de l'enfant que pour les familles biactives à temps plein avant la naissance de l'enfant dont les revenus sont plus élevés. Lorsque l'un des membres du couple est à temps partiel, les probabilités de garder soi-même son enfant sont encore accrues (4,8). L'arbitrage entre le coût du mode d'accueil, l'activité et un revenu modeste conduiraient plus souvent l'un des membres du couple à cesser son activité pour s'occuper de son enfant, généralement la mère.

ENCADRÉ 1

Méthodologie de l'enquête

L'enquête porte sur le champ de la France entière. Elle concerne 3 500 parents d'enfants nés en 2016 interrogés par téléphone sur la base d'un questionnaire administré. Elle vise à connaître les besoins et les contraintes des parents au moment du choix du mode de d'accueil susceptibles de conditionner leur recours à un dispositif de conciliation.

Les points abordés dans le questionnaire sont :

- les conditions d'emploi des parents (facilités offertes par l'employeur, les attentes vis-à-vis du travail, leur rapport au travail) ;
- les contraintes matérielles (proximité du mode d'accueil, les horaires d'accueil proposé par les différentes structures, la gestion des situations d'enfants malades, transports...);
- les contraintes financières (coût du mode d'accueil);
- les représentations du couples (possibilité d'organisation entre les deux parents, perceptions du rôle de chacun...);
- la possibilité d'organisation hors de la famille (avec les grands-parents, l'entourage familial ou amical...);
- les attendus de la conciliation pour soi-même et pour l'enfant (bien-être, respect du rythme de l'enfant, sociabilisation, maintien de l'emploi...)

Un dossier d'étude a été publié sur les premiers résultats (Laporte C., 2019, Attentes, besoins et contraintes des parents en matière de conciliation vie familiale et vie professionnelle, *Dossiers d'études*, n° 208).

Cet arbitrage n'est pas le même pour les familles monoparentales. Ces dernières, selon qu'elles sont en emploi ou non avant la naissance, ont deux fois plus de chances d'être le seul mode d'accueil de l'enfant relativement aux familles biactives à temps plein avec un revenu net imposable supérieur à 30 000 euros avant la naissance.

Les familles modestes et biactives à temps plein avant la naissance de leur enfant recourent moins souvent à la crèche

Toutes choses égales par ailleurs, les familles modestes biactives à temps plein avant l'arrivée de l'enfant confient moins souvent leur enfant à une crèche que celles biactives à temps plein dont les revenus sont supérieurs à 30 000 euros. De plus, les familles mono-actives ont également moins de chance de recourir à ce mode d'accueil, et ce quel que soit le niveau de revenu ou la quotité travaillée.

Les familles monoparentales ont moins souvent recours à une assistante maternelle

Les familles monoparentales – toutes choses égales par ailleurs – ont une probabilité plus faible que leur enfant soit accueilli chez une assistante maternelle que celles bi-actives à temps plein dont le revenu est supérieur à 30 000 euros. De même, les familles mono-actives et biactives dont les revenus sont modestes ont également moins de chance de recourir à ce mode d'accueil. Le critère de coût de l'accueil étant pris en compte dans la modélisation, les raisons d'un moindre recours

de ces familles ne seraient donc pas financières sans qu'il soit possible à ce stade d'identifier de raisons spécifiques. Ces familles opéreraient davantage pour un accueil de leur enfant par le parent exclusivement plutôt que par une assistante maternelle.

Le travail le week-end, la nuit n'influence pas le recours aux différents modes d'accueil

Si l'existence de contraintes liées aux horaires et aux jours de travail pourraient laisser penser qu'un accueil chez une assistante maternelle serait plus probable, les variables indiquant un travail le week-end, de nuit, tôt le matin ou tard le soir n'ont pas d'impact dans les modèles testés. Elles ont été retirées de l'analyse. En revanche, les mères qui indiquent qu'elles ont des horaires de travail plutôt souples ou qu'elles peuvent facilement les modifier ont davantage recours à la crèche que les mères indiquant des horaires plutôt rigides. Ainsi, les contraintes de travail atypiques avant la naissance de l'enfant ne rentrent que faiblement en compte dans le choix du mode d'accueil.

Figure 1 : Odds ratio issus des modèles des préférences des parents pour chaque mode d'accueil

| | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 |
|---|--|---|--|
| | Un parent uniquement plutôt qu'un autre mode d'accueil | Une crèche au moins en partie plutôt qu'un autre mode d'accueil | Une assistante maternelle au moins en partie plutôt qu'un autre mode d'accueil |
| Composition familiale et revenu net imposable | | | |
| Famille monoparentale active | 2,4 | ns | 0,3 |
| Famille monoparentale sans activité | 2,3 | ns | 0,5 |
| Famille biactive à temps plein dont le RNI < 30 K € | 3 | 0,7 | ns |
| Famille biactive à temps plein dont le RNI >= 30 K € | REF | REF | REF |
| Famille biactive à temps partiel dont le RNI < 30 K € | 4,8 | ns | 0,4 |
| Famille biactive à temps partiel dont le RNI >= 30 K € | ns | ns | ns |
| Famille monoactive à temps plein dont le RNI < 30 K € | 3,6 | 0,6 | 0,6 |
| Famille monoactive à temps plein dont le RNI >= 30 K € | ns | 0,5 | 2,3 |
| Famille monoactive à temps partiel | 2,8 | 0,5 | ns |
| Famille sans activité | 3 | ns | 0,46 |
| Raisons pour lesquelles la mère avait envisagé de cesser ou réduire son activité | | | |
| Ne travaillait pas avant la naissance ou n'avait envisager ni de cesser ni de réduire leur activité | REF | REF | REF |
| La seule raison est qu'elle voulait s'occuper de son enfant | 1,9 | ns | ns |
| Elle souhaitait réduire le coût mode d'accueil et/ou souhaitait garder son enfant elle-même | 1,9 | ns | ns |
| Elle n'avait pas confiance dans les modes d'accueil uniquement et/ou souhaitait réduire le coût du mode d'accueil et/ou souhaitait garder leur enfant elle-même | 5,3 | ns | 0,5 |
| Elle voulait avoir du temps pour elle uniquement et/ou elle n'avait pas confiance dans les modes d'accueil uniquement et/ou souhaitait réduire le mode d'accueil et/ou souhaitait garder son enfant elle-même | 2,2 | 0,6 | ns |
| Il existe des crèches à proximité du domicile des parents | | | |
| Oui | 0,7 | 7,1 | 0,4 |
| Non | REF | REF | REF |

Source : enquête Emblème. **Champ :** ensemble des familles avec un enfant né en 2016. **Note de lecture :** toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de garder soi-même son enfant plutôt qu'un autre mode d'accueil est trois fois plus élevée pour les familles dont le revenu net imposable est inférieur à 30 000 €, biactives à temps plein avant la naissance de l'enfant que pour les familles biactives à temps plein avant la naissance de l'enfant dont les revenus sont plus élevés. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité que l'enfant soit accueilli en crèche plutôt qu'un autre mode d'accueil est 1,5 (1/0,66) moins élevée pour les familles dont le revenu net imposable est inférieur à 30 000 €, biactives à temps plein avant la naissance de l'enfant que pour les familles biactives à temps plein avant la naissance de l'enfant dont les revenus sont plus élevés.

Il n'est pas exclu que la variable sur le coût et/ou les indications sur les revenus capturent indirectement cet effet.

La présence de crèche à proximité réduit la probabilité d'accueil par le parent exclusivement

Toutes choses égales par ailleurs, la présence de crèche à proximité du lieu d'habitation des parents diminue la probabilité de recours à un parent uniquement plutôt qu'à un autre mode d'accueil relativement à l'absence de crèche à proximité du lieu d'habitation. À l'inverse, la présence d'assistante maternelle n'a pas d'impact significatif sur le choix d'un accueil de l'enfant au sein de la cellule familiale (par l'un des parents). Certaines familles réaliseraient ainsi un arbitrage entre l'accueil de leur enfant en crèche ou l'accueil de l'enfant par un des parents uniquement. Pour ces familles la seule solution d'accueil formel envisageable serait l'accueil en crèche. Cependant il est possible qu'une partie de l'information sur les attentes en terme de localisation du mieux d'accueil soit captée dans le modèle à travers la question traitant de l'importance accordée par les parents sur la proximité du mode d'accueil.

Les configurations familiales, le niveau de revenu, et la localisation géographique permettent une compréhension du choix des parents quant au mode de garde, mais ces choix sont aussi déterminés par les opinions des parents sur le développement de l'enfant, les contraintes qu'ils assignent aux modes de garde, et le souhait des mères en termes de conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Attentes des parents : la proximité est un facteur très important

Les parents ont été interrogés sur le niveau d'importance qu'ils accordaient à une série de critères relatifs aux possibilités d'usage de la solution d'accueil (accueil tôt le matin, tard le soir, proximité, accueil de l'enfant malade...). La proximité du mode d'accueil est un facteur important lors du choix d'un mode d'accueil formel. En effet, les parents déclarant comme très important « le fait que le lieu d'accueil de l'enfant soit à proximité du domicile des parents ou du lieu de travail » ont davantage de chance, respectivement 2,2 et 1,8 que leur enfant soit accueilli dans une crèche ou chez une assistante maternelle plutôt qu'un autre mode d'accueil relativement aux familles n'ayant pas considéré ces critères comme très importants lors du choix du mode de garde.

Par ailleurs, les familles déclarant très important la possibilité que l'enfant soit accueilli après 19 heures ont moins de chance que leur enfant soit gardé dans une crèche. Elles n'ont en revanche pas davantage recours à une assistante maternelle. De plus, la possibilité d'accueil avant 8 heures n'a aucune incidence sur le choix de l'ensemble de ces modes d'accueil. Enfin, les parents indiquant qu'il était très important pour eux qu'il soit possible « que leur enfant soit accueilli lorsqu'il est malade », au moment du choix du mode d'accueil, ont 2,5 fois plus de chance d'utiliser une assistante maternelle et moins de chance que leur enfant soit accueilli en Eaje, relativement aux parents n'ayant pas considéré ce critère comme très important.

Attentes des parents : le coût du mode d'accueil conduit les familles à se tourner vers la crèche

Lorsque le coût du mode d'accueil était un critère très important pour les familles au moment du choix du mode d'accueil,

La modélisation du choix du mode d'accueil

Trois modèles de régression logistique binaire ont été construits :

- le choix du parent un tant qu'unique mode d'accueil plutôt qu'un autre mode d'accueil ;
- le recours à l'accueil en Eaje au moins en partie plutôt qu'un autre mode d'accueil ;
- le recours à une assistante maternelle au moins en partie plutôt qu'un autre mode d'accueil.

Les principales variables recomposées intégrées aux modèles sont :

- une variable regroupant la composition familiale, la situation d'emploi, et lorsque les effectifs le permettaient la quotité travaillée par les membres du couple en emploi avant la naissance et le revenu net imposable des familles en 2016 ;
- une variable relative à la flexibilité horaire des mères en emploi avant la naissance, avec l'hypothèse sous-jacente qu'en matière de conciliation, ce sont encore les mères qui modifient leur comportement d'activité à l'arrivée de l'enfant ;
- une variable des raisons qui avait poussé les mères à envisager de cesser ou réduire leur activité a été intégrée au modèle. Les raisons déclarées par les mères pouvant être multiples, la variable a été recomposée en ordonnant les modalités selon leur fréquence d'occurrence.

Ces modèles intègrent ces variables recomposées ainsi que les variables relatives aux attentes des parents quant aux modes d'accueil, ou à leur souhait de conciliation vie familiale et vie professionnelle.

elles se tournent plus souvent vers un accueil en Eaje plutôt qu'un autre mode d'accueil, toutes choses égales par ailleurs (probabilité multipliée par 1,5).

Attentes des parents : le souhait de conciliation vie familiale/vie professionnelle conditionne le mode d'accueil

L'envie de s'occuper soi-même de son enfant peut être l'une des raisons qui conduisent l'un des parents à être le seul mode d'accueil de son enfant. Les mères – qui avaient envisagé de réduire ou cesser leur activité avant l'arrivée de l'enfant – et dont la seule raison était qu'elles voulaient s'en occuper, font davantage garder leur enfant par l'un des parents plutôt qu'utiliser un autre mode d'accueil (probabilités multipliées par 1,9 relativement aux mères sans activité ou n'ayant pas envisagé de cesser ou réduire leur activité, toutes choses égales par ailleurs).

Ces probabilités sont multipliées par 5,3 lorsque le manque de confiance dans les modes d'accueil est cité parmi les raisons les ayant poussées à éventuellement réduire ou cesser leur activité. Elles sont multipliées par respectivement 2,2 et 1,9 lorsque les mères veulent réduire le coût du mode d'accueil ou lorsqu'elles souhaitent avoir du temps pour elles.

ENCADRÉ 3

Les autres sources de connaissances

Les sources de connaissances sur les modes d'accueils du jeune enfant sont multiples et traitent également des attentes et besoins des parents en matière de solution d'accueil mais sous des aspects différents et à une autre temporalité.

Le baromètre d'accueil du jeune enfant permet d'appréhender le taux d'adéquation entre mode de garde souhaité et mode d'accueil effectivement mobilisé. En septembre 2017, près de huit familles sur dix ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an ont recours au mode d'accueil qu'elles souhaitaient. Cependant cette adéquation diffère selon le mode d'accueil. Si la quasi-totalité (99 %) des familles qui voulaient garder elles-mêmes leur enfant ont pu le faire, celles qui désiraient confier leur enfant à un Eaje ne sont que 41 % à recourir à ce mode d'accueil*.

Par ailleurs avec l'enquête mode de garde 2013, des travaux de modélisation ont montré que parmi les enfants confiés à un mode d'accueil formel payant, ceux dont au moins un parent ne travaille pas, ceux issus des ménages modestes et ceux qui résident en zone urbaine ont plus de chances d'être confiés à un Eaje qu'à une assistante maternelle ou à une garde à domicile.

(*) Boyer D. et Crépin A., 2018, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017, *l'e-ssentiel*, n° 179.

Des attentes différenciées pour le bien-être et le développement de l'enfant conditionnent le fait de choisir une assistante maternelle ou une crèche

Les parents ont été interrogés sur le niveau d'importance qu'ils accordaient à une série de critères relatif au développement et au bien-être de l'enfant. Ces données ont été incluses dans le modèle permettant d'expliquer le choix du mode de garde.

Les parents déclarant comme très important « le fait que leur enfant côtoie d'autres jeunes enfants » auraient davantage de chance que leur enfant soit accueilli dans une crèche ou chez une assistante maternelle plutôt qu'un autre mode d'accueil relativement aux familles n'ayant pas considéré ces critères comme très importants lors du choix du mode d'accueil. Par ailleurs, les parents indiquant comme très important « que leur enfant pratique de nombreuses activités » auraient davantage recours à un accueil en crèche plutôt qu'à un autre mode d'accueil relativement aux familles n'ayant pas considéré ce critère comme très important.

Les familles mentionnant le fait « que leur enfant côtoie des enfants de milieux sociaux variés » comme très important ont 1,4 fois plus de chance d'avoir recours à une crèche plutôt qu'un autre mode d'accueil, alors qu'elles ont 1,4 fois moins de chance d'avoir recours à une assistante maternelle, toutes choses égales par ailleurs.

À l'inverse, les parents citant « le fait que leur enfant puisse s'épanouir dans une relation affective avec une personne référente » comme important auraient davantage de chance d'employer une assistante maternelle et moins de chance de solliciter un accueil en Eaje pour l'enfant, toutes choses égales par ailleurs.

Claire Laporte ■

Cnaf – Dser

avec la participation

d'Amel Taourit – stagiaire à la

Cnaf au moment de l'étude

■ Notes

- (1) Pauline Virot (Drees), 2017, Le choix de la crèche comme mode d'accueil, entre bénéfices pour l'enfant et adaptation aux contraintes, *Études et Résultats*, n° 1014.

■ Pour en savoir plus

- Boyer D., Crépin A., 2018, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017, *l'e-ssentiel*, n° 179.
- Laporte C., 2019, Attentes, besoins et contraintes des parents en matière de conciliation vie familiale et vie professionnelle, *Dossiers d'études*, n° 208.
- Nicolas M., Laporte C., Bérardier M., 2017, Les évolutions récentes des recours aux différents modes d'accueil, *Dossiers d'études*, n° 192.
- Legendre É., Villaume S., 2014, Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, *Études et résultats*, n° 896.
- Virot P., 2017, Le choix de la crèche comme mode d'accueil, entre bénéfices pour l'enfant et adaptation aux contraintes, *Études et Résultats*, n° 1014.
- Site internet Open Data des Allocations Familiales : <http://data.caf.fr/site/>

Directeur de la publication
Vincent Mazauric
Directeur de la publication délégué
Bernard Tapie
Rédactrice en chef
Lucienne Hontarède
Maquettiste
Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75 685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769